



SYSTÈME DE NOTATION OFFICIEL

Saison 2026-2027

1. PRINCIPE GÉNÉRAL

- Le classement final des clubs est établi sur un barème de 100 points maximum, sur l'ensemble de la saison (5 étapes).
- Les étapes obligatoires (3 parcours de marche nordique + 1 atelier obligatoire) ne sont PAS notées.
- Cinq critères sont évalués : organisation, ateliers bonus, fidélité de participation, taux de mobilisation, grand public.
- Les calculs sont automatiques — seules les colonnes sur fond blanc dans les onglets d'étapes nécessitent une saisie manuelle.

2. BARÈME DÉTAILLÉ (sur 100 points)

- **Organisation Rando Challenge**

Le club organisant l'étape Rando Challenge reçoit des points pour son investissement
= 20 pts max

- Organisateur principal : 20 pts
- Co-organisateur (mutualisation) : 10 pts
- Non organisateur : 0 pt

- **Ateliers supplémentaires proposé**

Points attribués pour chaque atelier proposé EN PLUS de l'atelier obligatoire, par le club organisateur ou co-organisateur uniquement.

= 20 pts max

- 4 pts par atelier bonus

- **Fidélité de participation**

Récompense la régularité du club tout au long de la saison.

= 20 pts max

- 4 pts par étape où le club est présent (au moins 1 licencié)

- **Taux de mobilisation**

Mesure la capacité du club à mobiliser ses licenciés à chaque étape.

Formule : Nb licenciés présents ÷ Effectif total du club

= 20 pts max

- $\geq 50\%$: 4 pts
- 30 à 49% : 3 pts
- 15 à 29% : 2 pts
- 5 à 14% : 1 pt
- $< 5\%$: 0 pt

- **Participation Grand Public (non-licenciés)**

Valorise l'ouverture du club vers le grand public à chaque étape.

= 20 pts max

- ≥ 20 non-licenciés : 4 pts
- 10 à 19 : 3 pts
- 5 à 9 : 2 pts
- 1 à 4 : 1 pt
- 0 : 0 pt

□ **TOTAL MAXIMUM = 100 pts**